



SPIP des VOSGES en mouvement !

Nous, personnels du SPIP 88, tous corps confondus, syndiqués et non syndiqués rappelons que :

Notre rôle dans la prise en charge quotidienne des personnes placées sous main de justice est essentiel.

Nos missions n'ont cessé de s'amplifier, de se complexifier et notre charge de travail de s'accroître. Nos conditions d'exercice sont dégradées.

Nous avons pourtant à cœur de mener un travail de qualité.

Suite à l'appel intersyndical de la CGT Insertion Probation, du SNEPAP-FSU et de la CFDT, les personnels du SPIP des VOSGES revendiquent: l'ouverture des négociations statutaires pour les CPIP, la remise à niveau de l'indemnitaire, l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP, la suppression de la préaffectation dès la prochaine promotion de CPIP, un plan de recrutement à la hauteur des besoins.

Réunis en assemblée générale le 21/03/16, les personnels du SPIP ont décidé, à la majorité, de rentrer dans l'action, à compter du 29 mars selon les modalités suivantes :

- L'organisation d'une journée morte sur les antennes le premier jeudi du mois (absence de convocations, pas de téléphone, pas de réunion).
- Le boycott des réunions institutionnelles à l'exception des réunions de service dédiées à l'organisation stricto-sensu du SPIP
- plus de stagiaire en dehors des CPIP
- l'arrêt de la gestion du standard et de l'accueil du public en l'absence de secrétariat
- plus d'utilisation des voitures personnelles
- accueil a minima des BEX et 741-1 sans dossier

-pour la Maison d'Arrêt :

- non présence à la CAP (des avis écrits sont rédigés)
- réponse différée pour le traitement des courriers des personnes détenues avec l'envoi d'un accusé de réception dans le cadre de la permanence : à l'exception des personnes signalées suicidaires
- plus de traitement des virements bancaires des PPSMJ qui étaient traités jusque là par le SPIP
- réponse téléphonique du CPIP de permanence de 9h à 10h.

PLACE A L'ACTION

Epinal le 24 mars 2016